

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 16931-1:2017

Facturation électronique - Partie 1: Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique

Electronic invoicing - Part 1: Semantic
data model of the core elements of an
electronic invoice

Elektronische Rechnungsstellung - Teil 1:
Semantisches Datenmodell der
Kernelemente einer elektronischen
Rechnung

06/2017



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 16931-1:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 16931-1:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Dispositions particulières

L'accès à cette publication du CEN et de l'ILNAS est gracieusement offert par la Commission européenne.

L'utilisation de cette publication à des fins dérivées est autorisée. Les applications dérivées qui utilisent ou sont basées sur les informations de cette publication doivent inclure une déclaration bien visible pour les utilisateurs, précisant qu'il s'agit d'une mise en œuvre de la publication et précisant que cette reproduction est autorisée par le CEN et l'ILNAS en tant que détenteurs des droits d'auteur.

Le CEN et l'ILNAS n'assument aucune responsabilité liée à l'utilisation du contenu et à la mise en œuvre de cette application dérivée et n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, à quelque fin que ce soit de la mise en œuvre. En cas de doute, les utilisateurs doivent toujours se référer au contenu de la publication fournie par l'ILNAS qui met à disposition le texte officiel faisant autorité [ici](#).

Les utilisateurs sont également invités à faire figurer la mention suivante sur chaque facture électronique émise :

« Cette facture est conforme à ILNAS-EN 16931-1:2017 et CEN/TS 16931-2: 2017 »